



Calendrier des Appels à Projets

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

DATE DE MISE À JOUR: 10 janvier 2025

	Dates prévisionnelles de début – de fin
<p>Intitulé : Dotation Jeunes Agriculteurs déclinée de l'intervention 75.01 du Plan Stratégique National en Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>Objectifs : Faciliter la transmission et la création des exploitations agricoles grâce à une aide individuelle à la trésorerie.</p> <p>Bénéficiaires éligibles : personnes physiques âgées de 20 ans minimum et de moins de 41 ans, s'installant pour la 1^{ère} fois comme chef d'exploitation d'une exploitation à titre individuel ou comme associé exploitant d'une société à objet agricole, justifiant d'un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur et d'un plan de professionnalisation personnalisé validé par le Préfet de département.</p> <p>Montant total prévu : 9.3 M€ de FEADER</p>	<p>27/08/2024</p> <p>13/12/2024</p>
<p>Intitulé : Préservation et restauration des sites Natura 2000 – Animation et Document d'Objectifs du site (DOCOB) – Décliné de l'intervention 73.04 du Plan Stratégique National en Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>Objectifs : Financer la mise en œuvre des DOCOB des sites Natura 2000 à travers des actions d'animation telles que prévues dans l'article L.414-2 du Code de l'Environnement et financer l'élaboration ou la révision du DOCOB de chaque site Natura 2000</p>	<p>18/09/2024</p> <p>30/06/2027</p>

<p>Bénéficiaires éligibles : structures porteuses désignées par le Comité de pilotage du site Natura 2000, autorité administrative responsable de la politique Natura 2000, Parcs Naturels Régionaux, associations de protection de la Nature ayant une compétence naturaliste établie à l'échelle de plusieurs départements ou de la région, conservatoires botaniques nationaux portant des études/suivis prévus dans les DOCOB des sites Natura 2000</p> <p>Montant total prévu : 14.4 M€ de FEADER sur la programmation 2023-2027</p>	
<p>Intitulé : Préservation et restauration des sites Natura 2000 – Contrats Natura 2000 – Décliné de l'intervention 73.04 du Plan Stratégique National en Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>Objectifs : Contribuer à la restauration et la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire au sein des sites Natura 2000.</p> <p>Bénéficiaires éligibles : toute personne physique ou morale titulaire de droits réels et personnels pour intervenir sur les sites Natura 2000.</p> <p>Montant total prévu : 7.12 M€ de FEADER sur la programmation 2023-2027</p>	<p>19/12/2024</p> <p>30/06/2027</p>

Région Bourgogne-Franche-Comté

4, square Castan | CS 51857 | 25031 Besançon CEDEX | 09 70 28 90 00 |
www.bourgognefranche-comte.fr

europe-bfc.eu



**Cofinancé par
l'Union européenne**